

Certificat PEFC

Parce que nous sommes conscients de notre responsabilité environnementale, le développement durable est au cœur de nos préoccupations. **Le bois, matériau renouvelable par excellence**, utilisé pour les structures de certaines Piscinelle est issu des forêts du Nord (Scandinavie notamment), forêts gérées durablement. Nous sommes ainsi **certifiés PEFC/10-31-811 et agréés par le CTB** depuis 8 années.



CERTIFICAT DE QUALITE

CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC

Société **PISCINELLE**
95330 - DOMONT

N° Chaîne de contrôle **FCBA/05-00677**

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

Ce certificat est délivré selon le référentiel PEFC de la chaîne de contrôle des bois de FCBA MQ CERT 08-367.

Périmètre	Méthode utilisée	Définition matières premières
Piscine « Piscinelle »	Transfert en pourcentage moyen	Appendice 1
Abris de jardin « maisonelle »		

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et <http://register.pefc.ca>

cofrac



CERTIFICATION
DE PRODUITS
INDUSTRIELS

ACCREDITATION
N°1-011
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

* annexes Ixa et Ixb du schéma français de certification forestière, traduction des annexes 4 et 5 du document technique international du PEFC Council et recommandations professionnelles applicables.

N° de Certificat
137/2010

Date : 9 novembre 2010

Valable jusqu'au 22/08/2015

LE RESPONSABLE CERTIFICATION
Alain HOCQUET



RENTRETS TECHNOLOGIQUE

80, avenue de Saint-Nicolas
75012 Paris
Tél : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr